

Meilleures pratiques pour les porte-paroles survivant·e·s en matière de relations avec les médias traditionnels

Le Mouvement Brave reconnaît les risques inhérents que les porte-paroles survivant·e·s assument lorsqu'ils acceptent de parler ou d'être interviewé·e·s par le personnel des médias traditionnels, par exemple les journalistes de journaux, de chaînes de diffusion et de sites web d'information en ligne établis (les blogs et les médias sociaux devraient faire l'objet de directives distinctes). Bien que la couverture médiatique traditionnelle puisse avoir un impact puissant en termes d'établissement de la crédibilité, de la réputation, et de progression exponentielle des initiatives de plaidoyer, elle pose des défis et des responsabilités uniques, notamment :

- Manque de contrôle et de recours concernant le contenu : une fois interviewées et/ou publiées, il est généralement impossible de supprimer ou de modifier les déclarations
- Retraumatisation personnelle accrue par des interactions avec animées de « mauvaise foi » ou un comportement non professionnel
- Exposition à une vulnérabilité prolongée au harcèlement, à la fois en ligne et hors ligne
- Les attaques réputationnelles et juridiques peuvent être requalifiées avec des conséquences plus graves

Ces risques peuvent entraîner des préjudices importants et graves, et le Mouvement Brave reconnaît l'obligation d'informer adéquatement les potentiel·les porte-paroles médiatiques à leur sujet, et de fournir des recommandations sur la manière de maintenir une sécurité et un bien-être optimaux s'ils ou elles acceptent de s'engager.

Recommandations pour les survivant·e·s porte-paroles potentiel·les

- 1. Les porte-paroles doivent suivre une session de formation aux relations avec les médias, guidée par un·e expert·e en communication avant de s'engager auprès de la presse.**
 - a. Au cours de cette session de formation, les survivant·e·s seront pleinement préparé·e·s à s'engager auprès de la presse à titre professionnel, par exemple, en comprenant la distinction entre déclarations attribuables et celles non attribuables, en reconnaissant les questions de mauvaise foi, en apprenant des tactiques pour contourner les techniques d'interview hostiles, en examinant les lignes rouges du Mouvement Brave, etc.
- 2. Les porte-paroles survivant·e·s s'exprimant formellement au nom du Mouvement Brave doivent recevoir des messages clés approuvés, vérifiés par au moins deux membres des équipes concernées, ainsi que des lignes rouges.**
 - a. Ceci vise principalement à garantir que rien n'est cité avec des inexactitudes factuelles ou qui pourrait franchir les limites organisationnelles.

- 3. Dans la mesure du possible, les porte-paroles survivant·e·s s'exprimant formellement au nom du Mouvement Brave devraient accorder des interviews accompagné·e·s d'un·e professionnel·le des relations avec les médias et d'un·e spécialiste des traumatismes.**
 - a. Le/la premier·ère est nécessaire pour fournir un soutien et une intervention professionnels, en particulier pour signaler et rediriger lorsqu'un·e journaliste dépasse les limites. Le/la second·e doit assurer le bien-être mental et la sécurité du/ de la survivant·e, rester attentif·ve aux sensibilités et aux signes de déclenchement/ d'activation liés aux expériences traumatiques, et les traiter en temps réel pour éviter, désamorcer et minimiser les dommages.
- 4. Toutes les opportunités médiatiques doivent être entièrement examinées par un·e professionnel·le des médias avant d'être acceptées, afin d'éviter les interactions médiatiques de mauvaise foi ou hostiles.**
 - a. Les opportunités devraient également être examinées à la lumière de la stratégie de relations avec les médias approuvée du Mouvement Brave, ainsi que de l'avis des responsables régionaux et des expert·e·s en la matière concerné·e·s, par exemple, toute publication ayant un lectorat en Afrique devrait consulter le/la responsable de la stratégie de la campagne Brave Africa pour garantir l'alignement.
- 5. Dans la mesure du possible, ralentissez le processus de prise de décision avant d'accepter de parler à la presse ; ne prenez jamais une décision spontanée sans avoir d'abord soigneusement examiné les risques.**
 - a. Bien que les délais de presse puissent être exceptionnellement courts et que des opportunités puissent se présenter spontanément, Brave ne doit pas utiliser cela comme excuse pour permettre un choix accéléré par les survivant·e·s. Les potentiel·les porte-paroles doivent disposer de suffisamment de temps pour comprendre et examiner pleinement les risques personnels et professionnels.